



## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Chaux-de-Fonds, le 16 décembre 2020

# Les effectifs horlogers en recul de près de 3%

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) communique :

**Fin septembre 2020, les effectifs de l'industrie horlogère s'établissaient à 57'550 travailleurs, soit une baisse de 1'553 postes (-2.6%) par rapport à l'année précédente. Une baisse modérée en rapport du fort impact de la pandémie sur l'économie mondiale et sur les exportations horlogères.**

### **RHT essentielles**

Au 30 septembre 2020, on comptait 57'550 personnes actives dans le secteur horloger et microtechnique, soit 1'553 de moins que l'année précédente (-2.6%). C'est ce qui ressort du recensement annuel de la branche réalisé par la CP. Ce recul témoigne de la situation économique compliquée rencontrée par les entreprises de la branche, mais également de l'effet du recours aux réductions d'horaires de travail (RHT). En effet, elles se sont montrées essentielles pour soutenir les entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire et préserver le personnel en place. Devant l'absence de visibilité quant à l'évolution de la situation, il est à craindre que cette baisse se poursuivra en 2021.

### **Baisse uniforme**

Véritable baromètre du secteur, le personnel affecté à l'outil de production est normalement le plus fortement touché en cas en période peu favorable. L'année 2020 étant particulière en tous points, la baisse n'a épargné aucune catégorie professionnelle.

Le personnel administratif est en recul de 604 unités (-3.8%), celui de direction de 77 unités (-2.5%), tandis que le personnel de production enregistre une diminution de 857 unités (-2.1%). Le personnel à domicile a lui diminué de 13.3%. Pour ce dernier, cette forte baisse est peu significative, le travail à domicile étant effectué par une centaine de personnes uniquement.

Le nombre de travailleurs au bénéfice d'un diplôme des métiers est stable (-0.2%), pour s'établir à 26'403, représentant désormais 47.3% des effectifs globaux. La diminution de la part de personnel sans qualification (-6.2%) a pour conséquence de relever le taux de personnel qualifié dans la branche. Il atteint désormais 71%, un record.

## Neuchâtel le plus touché

Le trio de tête des cantons les plus horlogers en termes d'effectifs restent Neuchâtel (15'099), Berne (12'333) et Genève (10'347). Formé par ces trois cantons ainsi que Jura, Vaud et Soleure, l'« Arc horloger » concentre l'essentiel des ressources du secteur, soit 53'134 travailleurs (plus de 92% des effectifs totaux).

Par les activités des entreprises qui composent leur tissu industriel, les cantons de Neuchâtel (-810, -5.1%) et de Berne (-307, -2.4%) sont les plus impactés. Les cantons de Genève et du Jura ont eux enregistrés des effectifs stables voir en très légère progression pour le premier.

## Près de 50'000 personnes pour le secteur conventionné

Les entreprises soumises à la Convention collective de travail (CCT) signée avec les syndicats du secteur sont largement majoritaires : elles représentent les trois quarts d'entre elles (526 unités) occupant 49'248 personnes. En d'autres termes, 85.6% des travailleurs exerçaient en 2020 leur activité dans des entreprises soumises à la CCT de la branche. L'horlogerie est l'un des secteurs économiques les plus conventionnés du pays.

Tous les résultats du recensement sont téléchargeables sur notre site internet

[www.cpih.ch](http://www.cpih.ch) 

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à :

M. Philippe Bauer, Président, Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP),  
Tél. : 079 / 437 04 17, e-mail : [p.bauer@cpih.ch](mailto:p.bauer@cpih.ch).

M. Ludovic Voillat, Responsable du Service Communication et Digital, Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), Tél. : 032 / 910 03 86, e-mail : [l.voillat@cpih.ch](mailto:l.voillat@cpih.ch).

*La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe plus de 500 entreprises occupant près de 50'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication et Digital" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Son Président est M. Philippe Bauer, Conseiller aux États, et son Secrétaire général M. François Matile.*